

Pôle d'Échanges MULTIMODAL

D'AULNOYE-AYMERIES



*Une réalisation de Sambre Mobilités au service de l'intermodalité
et de la mobilité des voyageurs et des habitants du territoire.*



Le projet du PEM d'Aulnoye-Aymeries est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 1 623 583 €

Livret de présentation du Pôle d'Échanges Multimodal d'Aulnoye-Aymeries

Publié en décembre 2025
à l'occasion de l'inauguration du PEM
par le Syndicat Mixte Sambre Mobilités,

Rédaction : Syndicat Mixte Sambre Mobilités
Création graphique : ML Communication Maubeuge
Crédits Photos / Illustrations :
Syndicat Mixte Sambre Mobilités
ML Communication Maubeuge, Studio Nêmo,
VTC Multimédias, Artefact Productions, Freepik
Impression : Imprimerie Roué à Jeumont



Après Maubeuge, dotée en 2023, c'est désormais au tour d'Aulnoye-Aymeries d'accueillir son pôle d'échanges multimodal (PEM), conçu en étroite articulation avec sa gare, principal noeud ferroviaire de l'arrondissement, qui a enregistré plus de 728 000 voyageurs en 2024, confirmant ainsi son statut de **gare la plus fréquentée de la Sambre-Avesnois**. Ce second PEM offre au territoire un nouvel espace de rencontres et d'intermodalité, constituant **un levier important pour le développement des mobilités du quotidien**.

Cet élément, qui structure le tissu urbain, assure la connexion entre le centre-ville et ses commerces, ses espaces de stationnement, ainsi que **l'ensemble de l'offre de transport dédiée aux déplacements utilitaires et de loisirs : trains, bus, cars, navettes urbaines, taxis, vélos, sans oublier les cheminements piétons**, sont désormais accessibles depuis cet espace intégralement requalifié.

Ce projet est le **fruit d'un dialogue étroit souhaité par le Syndicat Mixte entre la Ville, l'Agglomération, la SNCF et l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués** dans son futur fonctionnement. Il s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique, avec l'installation de panneaux photovoltaïques, mais également comportementale, en encourageant les usagers à **privilégier les transports collectifs et les modes de déplacement doux** au détriment de la voiture individuelle.

D'un **coût total de 2,6 M€**, l'opération a bénéficié d'un soutien financier à hauteur de **68% au total**, grâce notamment aux **crédits européens (FEDER)** et ceux de **l'Etat (FNADT)**. En complément, **l'Agglomération, la ville et la SNCF** ont apporté leur contribution dans leur domaine respectif de compétences.

Nous sommes convaincus que ce nouvel équipement contribuera à **renforcer l'offre de mobilité à l'échelle de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe**, conformément aux ambitions portées par le **PACTE 3 Sambre Avesnois Thiérache**, récemment signé par le Syndicat Sambre Mobilités.

SOMMAIRE

Le syndicat Mixte en quelques mots
pages 4-5

UN PROJET D'ENVERGURE

Avant le PEM : Analyses et Constats
Page 7

Un aménagement structurant au service de l'intermodalité et de la mobilité des voyageurs et des habitants
Pages 8-9

Dates et décisions clés
page 10

Lancement de l'opération
le 9 décembre 2024
page 11

Le projet du PEM en images
pages 12-15

LE PEM EN DÉTAILS

La construction du PEM pour offrir une meilleure articulation des différents modes de transport sur un seul et même site
page 17

Les installations du PEM
pages 18-19

Le PEM en chiffres
page 20

Focus technique : autonomie en eau non-potable grâce à la récupération des eaux de pluie
page 21

UN PROJET COLLECTIF

Un partenariat fort avec SNCF Gares & Connexions au service des usagers !
page 23

Une première collaboration avec le Parc naturel régional de l'Avesnois
pages 24-25

Mot de l'architecte
« Réinventer la mobilité dans un cadre vivant et durable »
page 26

Des soutiens solides pour des mobilités durables
page 27



LE RÉSEAU SAMBRE MOBILITÉS

Exploitée par la SPL TISA, sous l'appellation commerciale STIBUS, l'offre de mobilité du réseau Sambre Mobilités se compose aujourd'hui de :

10 lignes régulières de transport urbain, complétées par **4 lignes supplémentaires en service les dimanches et jours fériés**, dotées d'un parc de **55 véhicules** : 5 navettes de centre-ville, 41 bus standards et 9 bus articulés, dont une ligne à haut niveau de service ;

Une fréquentation en constante progression, avec plus de **4,6 millions de voyages réalisés en 2024**, représentant 2 821 639 km parcourus, soit 22,14 km par habitant en moyenne ;

90 services spéciaux à dominante scolaire ;

Un service de Transport à la Demande (TAD) organisé en 4 zones ;

Une ligne internationale reliant Maubeuge à Mons ;

Un service de location longue durée de vélos à assistance électrique, **fort d'une flotte de 100 vélos.**

Depuis 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) a élargi le champ d'action du syndicat, qui exerce désormais les missions d'**Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)** sur les **45 communes de son ressort territorial**. À ce titre, il demeure la seule autorité compétente pour organiser les services de mobilité définis à l'article L.1231-1-1 du Code des transports, à savoir :

- les services réguliers de transport public de personnes ;
- les services de transport à la demande ;
- les services de transport scolaire ;
- les services liés aux mobilités actives (marche, vélo, etc.) ;
- les services favorisant l'usage partagé des véhicules à moteur ;
- les services de mobilité solidaire.

Le Syndicat Mixte en quelques mots

Les statuts du syndicat mixte encadrent son intervention et son champ d'action : ce dernier « **possède l'intégralité de la compétence d'autorité organisatrice de transports urbains en investissement comme en fonctionnement** y compris pour toute opération de transports en commun sur site propre (TCSP) et de pôle d'échanges intermodaux et tout aménagement concourant au transport collectif ainsi que l'élaboration du plan de déplacements urbains et la mise en œuvre de ses dispositions ».

Compétences et organisation des mobilités

Depuis 2013, le syndicat est investi de la compétence d'organisation des transports urbains. À ce titre, il est habilité à intervenir, tant en investissement qu'en fonctionnement, dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents stratégiques et de planification — notamment le Plan de Déplacements Urbains — ainsi que dans le développement de l'offre de transport et des infrastructures dédiées aux transports collectifs.

Au-delà de la gestion quotidienne des services de transport urbain, le syndicat conduit désormais des projets structurants d'aménagements, à l'image de la **construction du Pôle d'échanges multimodal d'Aulnoye-Aymeries, illustrant sa volonté d'améliorer la qualité et l'intermodalité des déplacements sur son territoire.**

Un projet D'ENVERGURE



AVANT LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL : ANALYSE ET CONSTATS

Avant la mise en œuvre du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) d'Aulnoye-Aymeries, le site de la Gare présentait de profondes insuffisances en matière de mobilité, révélant une organisation obsolète et peu adaptée aux exigences de déplacement multimodal.

L'analyse du fonctionnement du site a mis en évidence une **absence de stratégie coordonnée entre les différents modes de transport**, générant des ruptures de parcours et conflits d'usage.

La **mobilité piétonne** était particulièrement pénalisée par l'**absence de cheminements dédiés, continus et sécurisés**. Les flux piétons étaient contraints de cohabiter avec les circulations motorisées, sans hiérarchisation ni séparation fonctionnelle, ce qui compromettait la sécurité des déplacements et nuisait à la lisibilité des parcours. Cette situation affectait directement l'accessibilité de la gare, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Les infrastructures de transport collectif, notamment les quais de bus, **ne répondaient pas aux normes d'accessibilité**, limitant l'usage du réseau pour une partie de la population. L'absence d'aménagements adaptés constituait **un frein à la mobilité inclusive et à l'interconnexion entre les modes**.

Le déficit d'information voyageurs ; absence d'affichage dynamique, de signalétique directionnelle ou de repères intermodaux ; accentuait les difficultés de déplacement sur le site. Les usagers, qu'ils soient réguliers ou occasionnels, ne disposaient **d'aucun support pour organiser leurs correspondances**, ce qui réduisait l'efficacité du système de transport et nuisait à l'expérience usager.

La gestion des flux était anarchique : piétons, véhicules particuliers et bus se croisaient sans logique spatiale ni coordination temporelle. Cette absence de régulation des circulations engendrait des divergences d'usage, des ralentissements et une insécurité généralisée, en contradiction avec les principes de mobilité fluide et sécurisée.

Par ailleurs, l'**absence de zone de dépose-minute à proximité immédiate des quais** complexifiait les correspondances, notamment pour les trajets accompagnés ou les mobilités contraintes. Le manque d'infrastructures cyclables sécurisées, notamment **l'absence de stationnement vélo**, décourageait l'usage des modes actifs, pourtant essentiels dans une logique de report modal et de transition énergétique.

Enfin, le site ne remplissait pas son rôle de hub intermodal. **L'absence de coordination entre les différents modes de transport, combinée à une faible accessibilité et à une organisation spatiale défailante**, limitait fortement la capacité du site à répondre aux besoins de mobilité du territoire.



Le Pôle d'Échanges Multimodal : un aménagement structurant au service de l'intermodalité et de la mobilité des voyageurs et des habitants !

Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont de véritables lieux de connexions entre les modes de déplacement. Ils apparaissent, aujourd'hui, comme essentiels pour garantir à tous un bon usage des transports publics. Ils demeurent de véritables lieux d'organisation des systèmes de mobilité et de services. Facilitant les transferts entre les différents modes de déplacement, ils assurent, par leur insertion urbaine ou rurale, une inter-face entre le territoire et le réseau de transport.

C'est le sens même du projet porté et réalisé par le Syndicat Mixte Sambre Mobilités qui vient d'être inauguré ce mercredi 3 décembre 2025 : **garantir une bonne accessibilité et une bonne connexion à la gare par tous les modes de déplacements présents** (la marche, le vélo, la voiture, le taxi, le bus et le train) mais aussi entre eux, **facilitant ainsi l'intermodalité**. L'aménagement réalisé permet en effet de promouvoir les déplacements alternatifs et de **lutter contre ce que l'on appelle aujourd'hui "l'autosolisme"**. Alternier et combiner les différents modes de déplacements

permet **de lutter contre le changement climatique tout en améliorant l'égalité des chances et la non-discrimination**.

Une opération qui s'inscrit dans son document *Bilan & Perspectives* et au sein du projet qui vise à imaginer les mobilités de demain, voté par le syndicat en référence à son Axe II "un réseau intermodal et connecté" ainsi que celui de l'Axe III du fonds européens de développement régional (Feder) et plus particulièrement de sa priorité 6 "Améliorer l'usage des transports voyageurs et marchandises dans une stratégie d'intermodalité, d'efficacité énergétique et de résilience face aux changements climatiques".

Lire le document
« Bilan et Perspectives »



Dans un contexte de décarbonation des mobilités, cette opération vise à **démultiplier, simplifier, faciliter, favoriser les déplacements alternatifs à la voiture "en solo", à réduire les émissions de gaz à effet de serre** et le recours aux énergies fossiles (développement de la pratique du vélo et de la marche, report modal facilité, utilisation collective et raisonnée de la voiture, augmentation de l'attractivité des transports collectifs etc...).

Le PEM d'Aulnoye-Aymeries, situé au cœur du centre ville, est un espace public ouvert à tous, **favorisant les mobilités du plus grand nombre** dans des usages aussi bien quotidiens qu'occasionnels, avec une prise en compte des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap. La cible est donc très large et concerne non seulement le site lui-même, mais l'ensemble du ressort territorial du syndicat mixte Sambre Mobilités (45 communes, près de 130.000 habitants) **puisque'il impacte le fonctionnement des réseaux STIBUS** (voire au-delà avec l'interurbain régional Arc en Ciel 4) **de la gare ferroviaire** (TER Hauts-de-France et OuiGo) **et la circulation générale**.

Le PEM d'Aulnoye-Aymeries, intégrant la première gare de l'avesnois en terme de fréquentation, seul nœud ferroviaire de l'arrondissement, n'est pas uniquement cantonné au domaine du transport car il se caractérise en effet par trois fonctions : la fonction évidente du transport liée à la gestion des flux de passagers entre les différents modes de déplacement et aux services voyageurs associés ; une fonction de service, liée aux commerces et autres services comme les bureaux ; une fonction urbaine avec une centralité autour de laquelle s'organise le quartier.

C'est donc l'achèvement d'un projet majeur d'aménagement qui vient parfaire la mutation d'Aulnoye-Aymeries et du secteur de la gare, en particulier **au service de la qualité de vie des voyageurs et des habitants de l'ensemble du territoire !**

Une réalisation en 3 phases

2014



Phase 1 – Le parking en silo Centre Gare

Ce parc-relais de 680 places gratuites réparties sur trois niveaux est directement connecté aux horaires de la SNCF, avec une ouverture dès 4h30. Accessible et équipé d'ascenseurs, il facilite le report modal vers les transports collectifs.

2021



Phase 2 – La rue Paul Vaillant-Couturier

Requalifiée et couverte, cette liaison piétonne assure un accès rapide, sécurisé et universel entre le parking P+R et la gare, renforçant la fluidité des déplacements intermodaux.

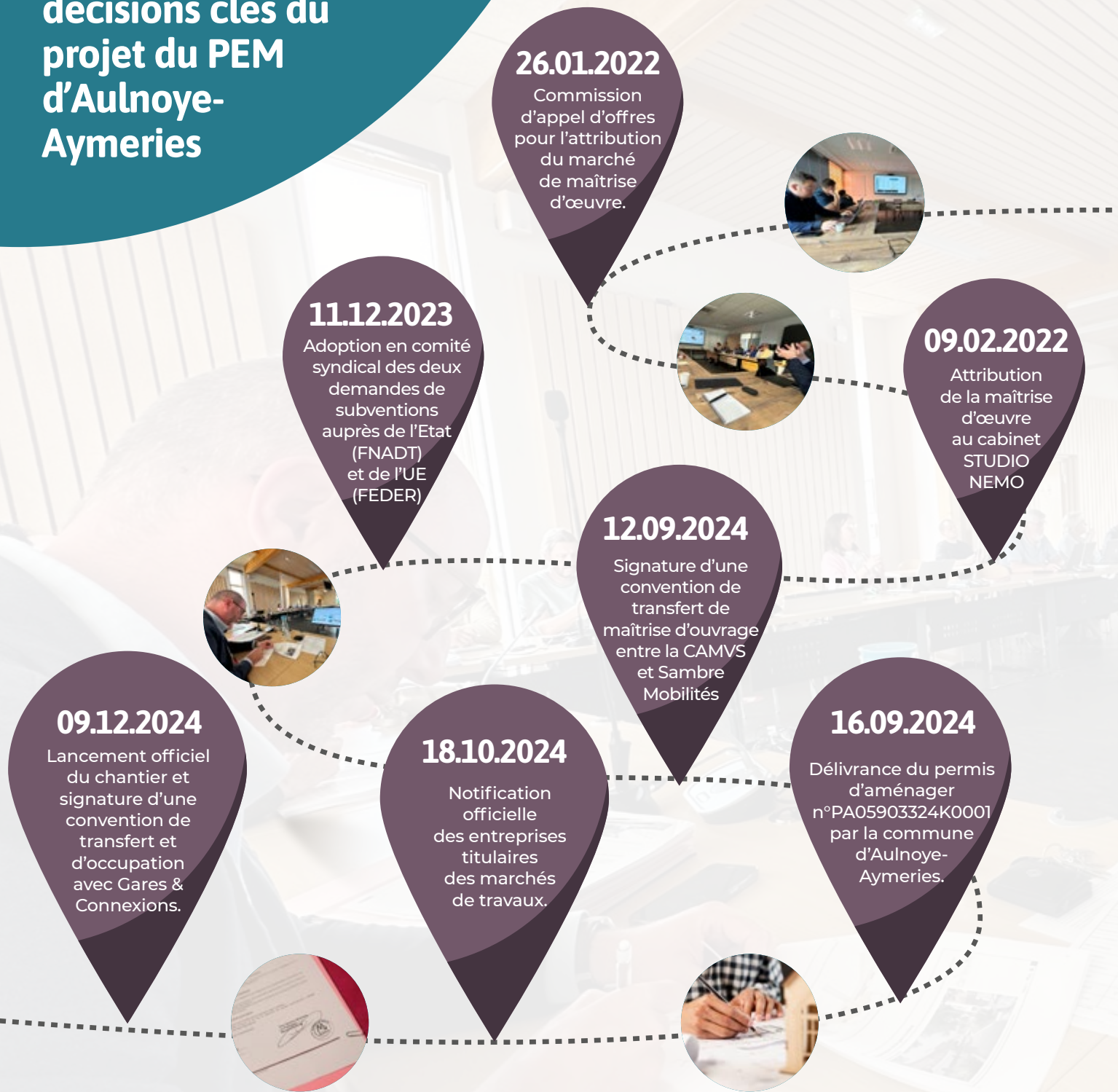
2025



Phase 3 – Le PEM en interface directe avec la gare SNCF

Le PEM comprend une gare routière, une halle voyageurs photovoltaïque, un dépose-minute, un garage à vélos sécurisé de 44 places, des sanitaires publics, du mobilier urbain, de la signalétique, de la vidéoprotection et des plantations. Ces équipements viennent compléter l'offre de mobilité dans une logique de performance et de durabilité.

Quelques dates et décisions clés du projet du PEM d'Aulnoye-Aymeries



Retrouvez le détail des décisions sur sambre-mobilites.fr



Quasiment 1 an, jour pour jour, nous sépare du lancement de l'opération du projet de Pôle d'Échanges Multimodal : c'était le 9 décembre 2024

C'est dans une atmosphère conviviale et engagée que s'est tenu le lancement officiel du chantier du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) d'Aulnoye-Aymeries, en présence de nombreux élus, représentants institutionnels et partenaires techniques, le 9 décembre 2024.

Organisé à l'espace Joséphine Baker, l'événement a marqué une étape décisive pour le territoire du Val de Sambre, avec la signature de deux conventions clés : l'une entre SNCF Gares & Connexions et Sambre Mobilités pour le transfert de gestion du parking, et l'autre entre l'Agglomération Maubeuge – Val de Sambre et Sambre Mobilités pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement du parvis de la gare.

Une table ronde a permis aux différents intervenants de présenter le détail de cette opération :

- Melvin DELJEHIER, Responsable du Pôle Sobriété et Transition Énergétique au Parc Naturel de l'Avesnois ;
- Patrick COGNO, architecte au STUDIO NEMO
- Clément CHIKH, Ingénieur infrastructures au Syndicat Mixte Sambre Mobilités
- Samuel PECQUERIE, Directeur du Syndicat Mixte Sambre Mobilités

Un projet structurant pour l'intermodalité

Le futur PEM vise à transformer les abords de la gare en un espace fluide, accessible et durable, favorisant les connexions entre train, bus, navette, vélo et modes actifs. L'architecte a présenté les plans d'aménagement, mettant en avant : une organisation « quai à quai » entre bus et train, un parvis pacifié pour les piétons, 40 places de stationnement vélo sécurisées, des arrêts dédiés pour le transport à la demande (TAD) et un parking SNCF doté de 44 places, dont 24 pour le dépose-minute.

Un engagement écologique

Une halle voyageurs, équipée de verre photovoltaïque semi-transparent, produira 42 MWh par an, dont 96% seront autoconsommés. Cette installation permettra à Sambre Mobilités de réaliser une économie annuelle substantielle, tout en réduisant son empreinte carbone. (Plus d'informations en pages 22 et 23)



La concrétisation du PEM en images



Le PEM EN DÉTAILS



UNE RÉPONSE ADAPTÉE:

La construction du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) d'Aulnoye-Aymeries pour offrir une meilleure articulation des différents modes de transports sur un seul et même site

Une réponse adaptée aux enjeux de mobilité

Le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) d'Aulnoye-Aymeries a été conçu pour répondre aux besoins croissants de mobilité sur le territoire, en offrant une articulation optimisée entre les différents modes de transport : train, bus, vélo, voiture, covoiturage et marche. Ce projet porté par le Syndicat Mixte Sambre Mobilités s'inscrit dans une logique de transformation durable des déplacements, en favorisant l'intermodalité, l'accessibilité et la fluidité des parcours.

La requalification complète du site a permis de replacer le piéton au cœur du pôle, avec des cheminements confortables, sécurisés et accessibles, notamment via la rue Paul Vaillant-Couturier, finalisée en 2021, qui relie le parking P+R aux quais en moins de trois minutes. Les flux ont été réorganisés pour garantir une hiérarchisation claire des usages et une séparation fonctionnelle des circulations. L'offre disponible en gare SNCF, qui a accueilli plus de 728 000 voyageurs en 2024, a été renforcée, avec de nouvelles liaisons vers Lille, Paris, Maubeuge, Hirson, Charleville-Mézières, Busigny et Bruxelles via le Ouigo Classique.

Un projet durable

Le PEM intègre une forte dimension environnementale. Une centrale photovoltaïque de 180 panneaux permet une autoconsommation énergétique pour les équipements du site. Un système de récupération des eaux de pluie alimente les sanitaires publics et l'arrosage des espaces verts. Les aménagements paysagers ont été pensés pour créer de véritables îlots de fraîcheur, contribuant au confort climatique et à la qualité de vie des usagers.

VUE COMMENTÉE DU
PÔLE D'ÉCHANGES
MULTIMODAL
D'AULNOYE-AYMERIES

Répartition des lignes
de bus sur le PEM

QUAI A

21 Vers Maubeuge 61 Vers Jeumont

QUAI B

24 Vers Leval

QUAI C

957 957S 975
978 987 987S

QUAI D

21 Vers Berlaimont 61 Vers Berlaimont
24 Vers Maubeuge

QUAI E

Lignes régionales

957 957S 975
978 987 987S

 doublage scolaire Stibus

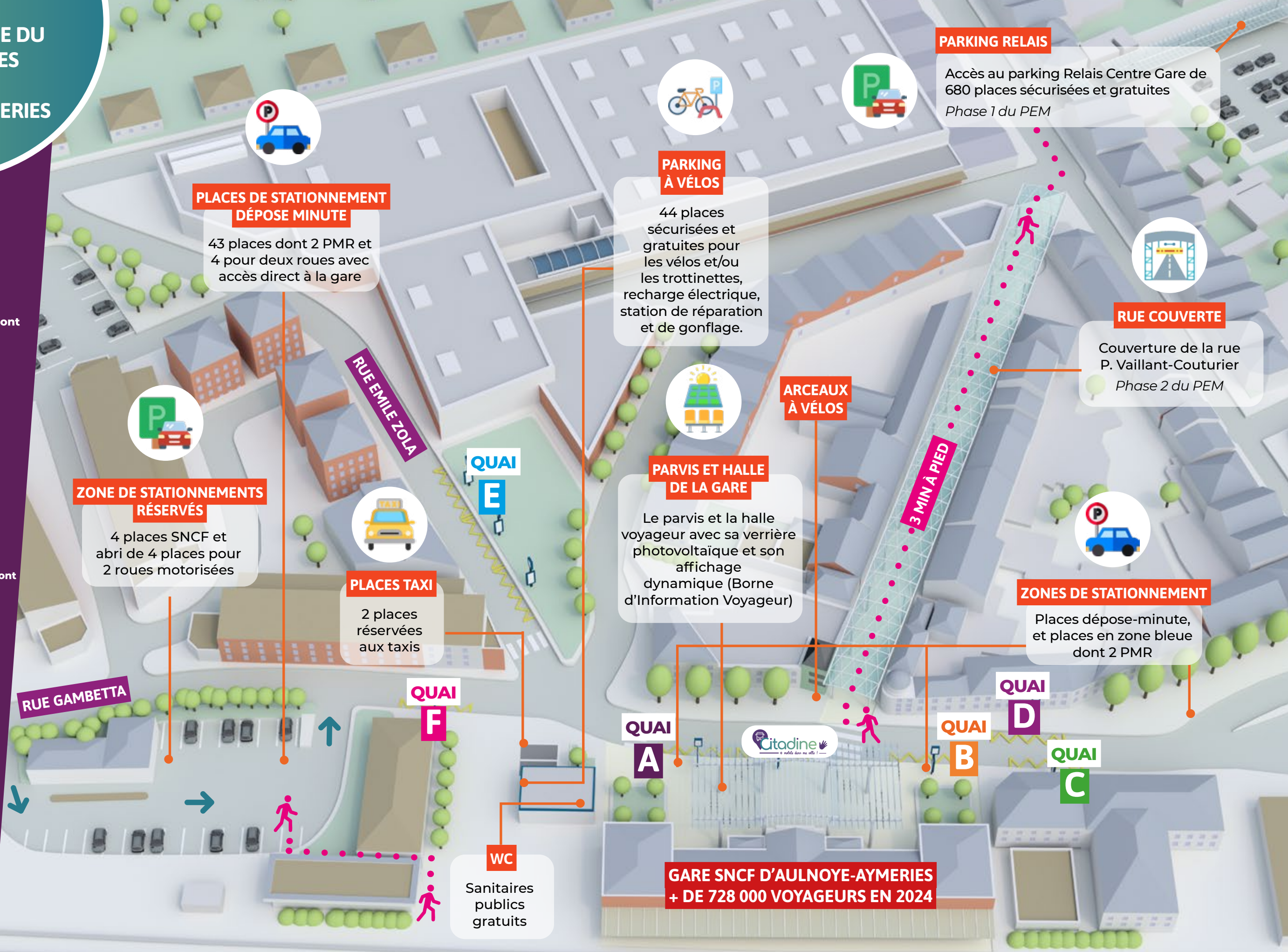
 Cars de remplacement SNCF

QUAI F

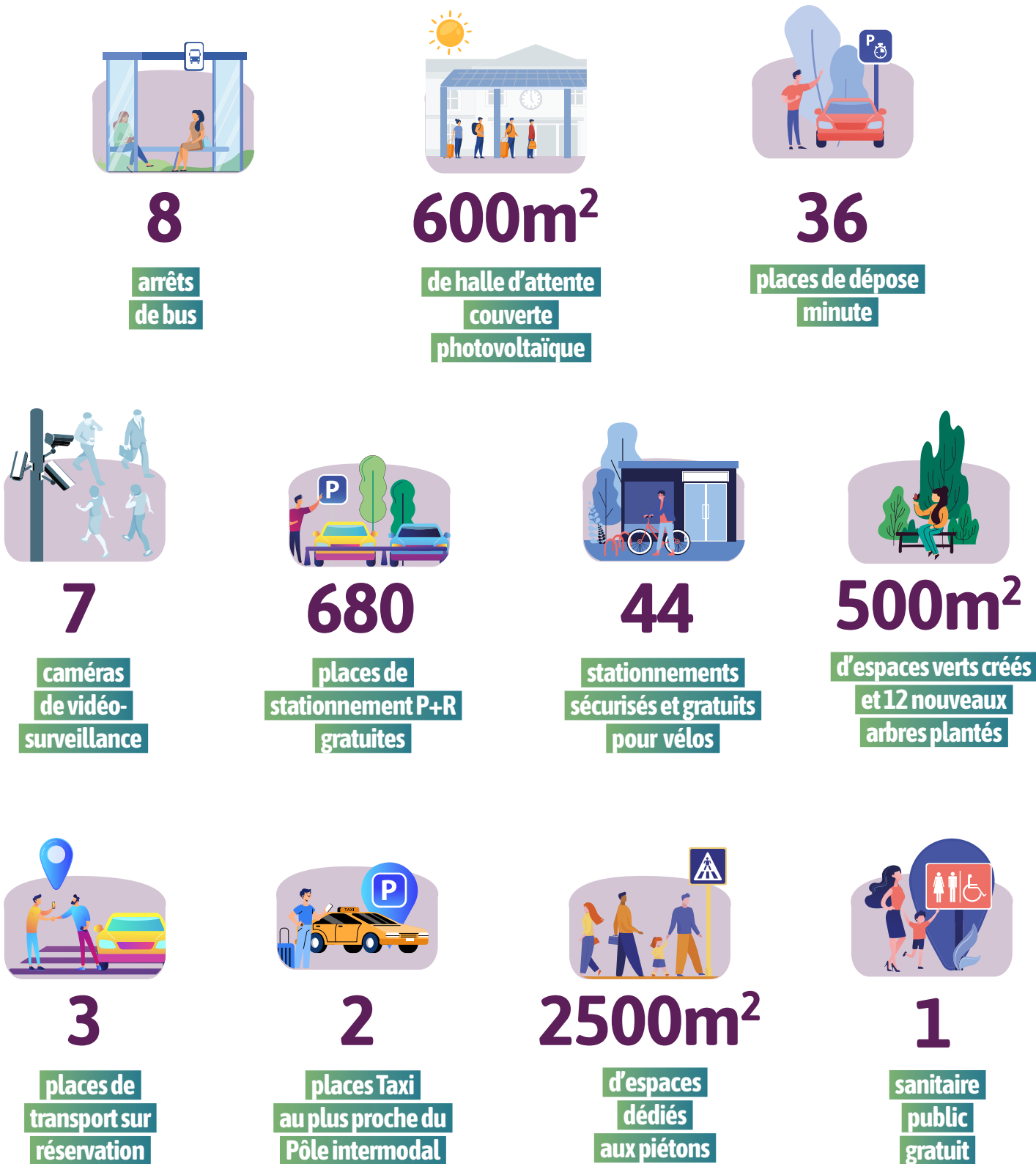
TAD Transport à la demande

ARRÊT CITADINE

 Navette de centre-ville



Le Pôle d'Echanges Multimodal en chiffres



FOCUS TECHNIQUE

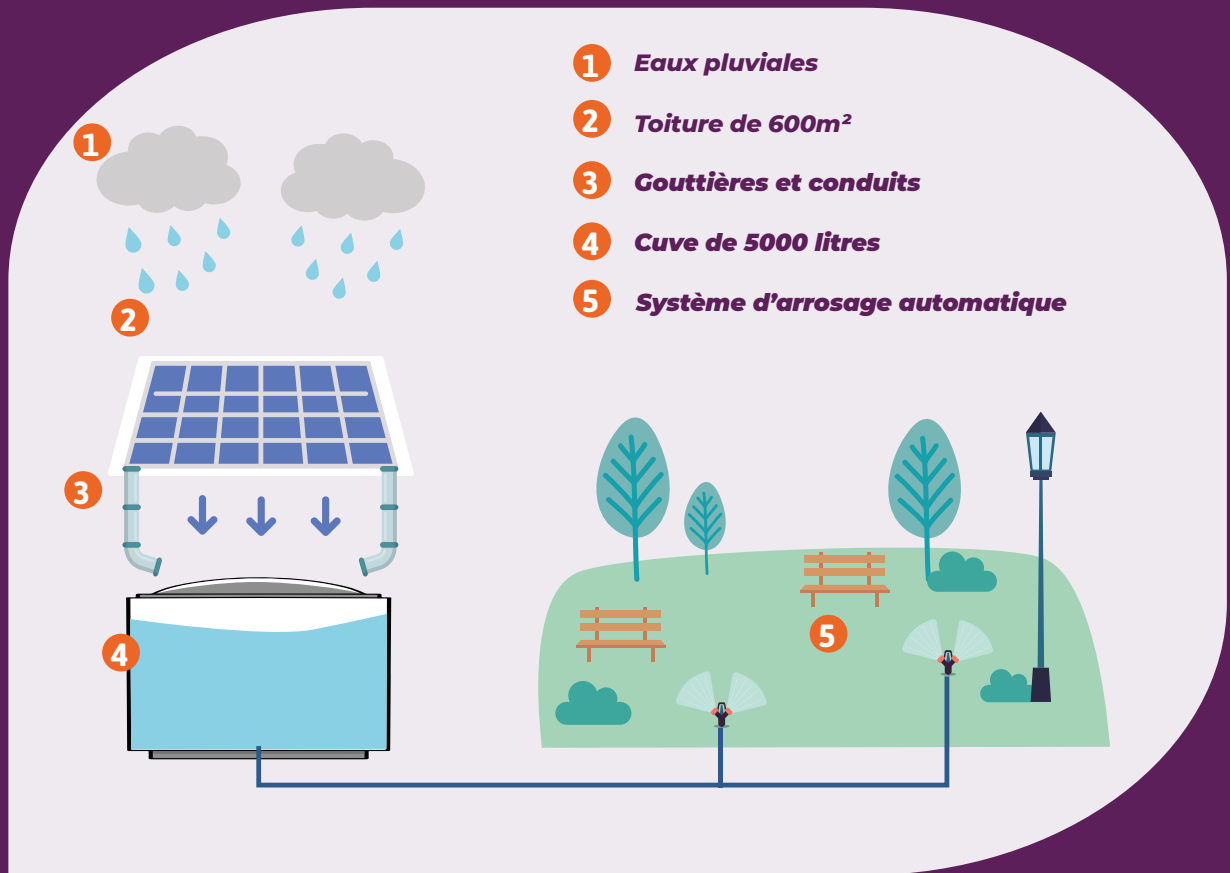
Autonomie en eau non-potable grâce à la récupération des eaux de pluie

Dans le cadre du projet, une cuve de récupération des eaux de pluie de 5 000 litres a été installée pour capter les eaux issues de la toiture photovoltaïque. Ce dispositif est dédié à l'alimentation du système d'arrosage automatique des espaces verts.

Grâce à la pluviométrie régulière observée dans les Hauts-de-France et à une conception optimisée du système, les besoins en eau non potable pour l'arrosage sont couverts quasiment toute l'année par cette ressource renouvelable.

Le système est dimensionné pour assurer une autonomie fonctionnelle, réduisant significativement le recours au réseau d'eau potable et contribuant à une gestion responsable des ressources.

Ce choix technique s'inscrit pleinement dans les objectifs de durabilité du PEM, en valorisant les apports naturels et en limitant l'empreinte environnementale du site.



Un projet COLLECTIF



Un partenariat fort avec
SNCF Gares & Connexions
au service des usagers !



Le nouveau parvis, désormais totalement reconfiguré et réalisé par Sambre Mobilités, offre un espace apaisé et harmonieux. **Zones de déposer-minute, stationnements vélos, arrêts de bus, végétalisation et cheminements piétons sécurisés** viennent compléter un dispositif **pensé pour le quotidien des habitants et des voyageurs**. Avec l'arrivée de ce pôle d'échanges multimodal,

la gare devient plus que jamais **un espace central, au cœur des mobilités, symbole de coopération entre les acteurs publics**.

Cette **coopération avec SNCF Gares & Connexions** se matérialise très concrètement par **d'importants travaux de ravalement façade** débutés en 2024 et récemment achevés ainsi que par **la rénovation**

et mise en accessibilité du bâtiment voyageurs. Ces travaux, actuellement en cours de finalisation, ont pour objectif de faciliter les déplacements de tous les clients en gare et leur cheminement jusqu'au train, en particulier ceux des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. **De futurs travaux de mise en accessibilité des quais de la gare** sont également prévus d'ici 2030.



Une collaboration réussie avec le Parc naturel régional de l'Avesnois pour une action très concrète dans le développement des énergies renouvelables.

Concilier économie et écologie est donc possible !

Au regard de son expertise sur le sujet, à l'issue du Comité de Pilotage de novembre 2023 au cours duquel a été arrêté le projet d'aménagement, **le Syndicat Mixte Sambre Mobilités a sollicité le Parc naturel régional de l'Avesnois pour l'accompagner dans le dimensionnement d'une centrale photovoltaïque dans le but de mettre en place une autoconsommation collective (ACC) permettant d'alimenter l'ensemble des sites dont le syndicat est propriétaire.**

Sur la base de cette sollicitation, une convention de partenariat a été proposée au syndicat mixte Sambre Mobilités (collectivité hors périmètre du PNR Avesnois) pour l'accompagner dans la mission, comprenant : les études de dimensionnement d'un projet de centrale photovoltaïque en autoconsommation collective et l'accompagnement dans les démarches administratives. (ACC – en partenariat avec Enedis).

Sur la base de ce projet, le travail a consisté en la récupération des données de consommation (et courbe de charge) sur une année civile des 10 points de livraison (PDL) du syndicat mixte, auxquelles ont été ajoutées par la suite : les consommations du parking silo d'Aulnoye-Aymeries (rapatrié dans le périmètre du syndicat) et une estimation des consommations du nouveau compteur du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM).

A l'issue de ce travail, plusieurs simulations ont été réalisées par le Parc. Après réception des plans d'exécution du projet par la maîtrise d'œuvre, la simulation définitive a été livrée donnant à Sambre Mobilités l'ambition suivante :

- **Consommer la quasi-totalité, soit 96%, de la production estimée de la centrale photovoltaïque ;**
- **Réduire de près d'un tiers ses consommations énergétiques (27%) soit une économie nette annuelle sur la facture du syndicat de plus de 16.065 € par an.**

Produire ici et autoconsommé ici !

En 2025, le travail a porté principalement sur la mise en place de **l'autoconsommation collective : demande de dérogation pour l'extension du périmètre d'ACC (de 2km à 20km)** au regard de la distance entre les sites du syndicat mixte, complétude des formulaires de mise en service de l'ACC et recherche d'un responsable d'équilibre.

La plus-value photovoltaïque de la verrière (panneaux de verre avec cellule photovoltaïque incorporée) comparée à une verrière classique (verre simple) s'élève à 120.000 € et **les économies générées permettent de calculer un temps de retour sur investissement inférieur à 7,5 années. Ce temps de retour atteint même 2,2 ans si l'on intègre la subvention Feder de 70% !**

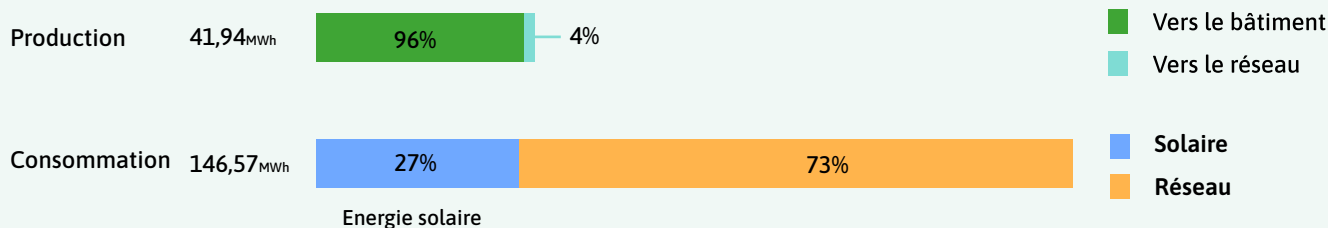
Avec ce nouvel investissement, **Sambre Mobilités s'engage dans le développement des énergies renouvelables tout en**

anticipant à son échelle à l'atteinte des objectifs de transition énergétique de la Charte 2025-2040 du Parc naturel régional de l'Avesnois et du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du SCoT Sambre-Avesnois.

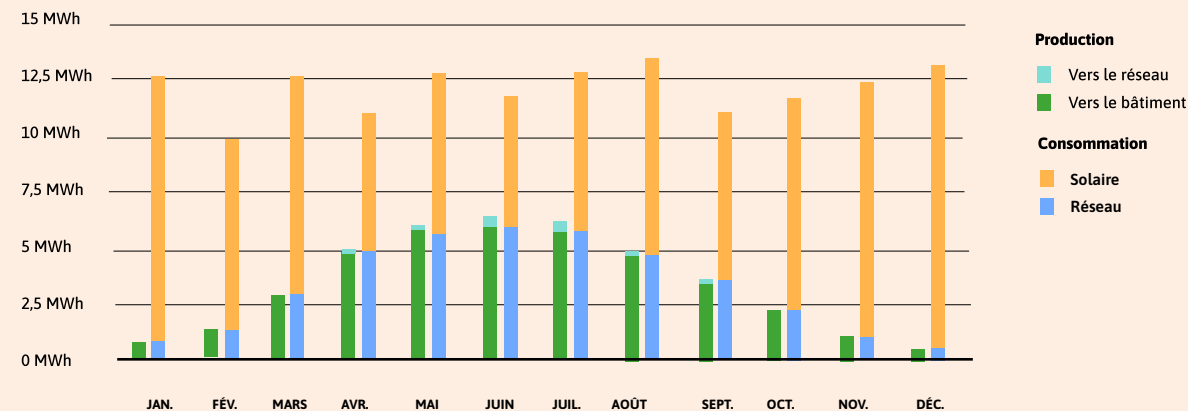
Une collaboration gagnant-gagnant !



Résultats de consommation et de production annuelles



Energie mensuelle estimée



Réinventer la mobilité dans un cadre vivant et durable

À Aulnoye-Aymeries, la gare se réinvente pour devenir bien plus qu'un simple lieu de transit : un véritable espace de vie, au croisement des mobilités et du paysage urbain. La restructuration lourde du pôle d'échanges marque une étape majeure dans la transformation de la ville. Elle traduit une volonté forte de replacer l'humain au cœur des flux, de rendre les déplacements plus lisibles, plus fluides, et surtout plus durables.

Le projet porté par le groupement Studio NEMO redéfinit entièrement les usages du site pour concilier performance intermodale et qualité urbaine. L'organisation des espaces s'appuie sur une hiérarchie claire : le piéton d'abord, puis les mobilités actives et collectives. Les circulations sont repensées pour garantir la continuité des parcours entre le train, le bus, la navette, le taxi ou le vélo, sans rupture de rythme ni conflit d'usages. La suppression du stationnement automobile en façade de gare a permis d'ouvrir un vaste parvis apaisé, véritable place publique dédiée aux échanges et aux rencontres. Les traversées sont sécurisées, et chaque déplacement devient un geste fluide et intuitif.

Cette nouvelle organisation des mobilités cherche à mettre en scène une ville plus apaisée. Les quais de bus sont redéployés le long des rues périphériques pour libérer le centre du dispositif, tandis que les espaces vélos, abrités et sécurisés, encouragent les déplacements actifs. Les zones taxis et de dépose-minute complètent ce dispositif, garantissant une accessibilité totale du site. À travers ce schéma clair et lisible, le projet parvient à concilier la rapidité des échanges et la lenteur du piéton, créant une transition entre la gare, le centre-ville et les quartiers environnants.

Enfin, on se doit également de décrire le souhait de la collectivité pour la mise en œuvre d'un ouvrage fédérateur pour le pôle d'échanges : une grande verrière sur le parvis, équipée de panneaux photovoltaïques, symbolisant une réponse aux enjeux environnementaux : elle abrite, éclaire et produit de l'énergie. À travers elle, la gare devient vitrine d'une transition environnementale concrète, où chaque geste de conception participe à une mobilité décarbonée et à un cadre de vie plus agréable.

Par son ampleur et sa transparence, elle crée une continuité spatiale entre la gare, le parvis et la ville, tout en protégeant les voyageurs des intempéries. Elle permet aux usagers d'attendre, de se repérer ou de circuler dans un espace lumineux, abrité et ouvert sur l'environnement urbain. La verrière devient ainsi un espace de transition douce entre intérieur et extérieur, entre le temps du déplacement et celui de la pause.

Sur le plan du confort, elle améliorera considérablement l'expérience quotidienne : les correspondances entre train, bus ou taxi se font à l'abri, dans un cadre accueillant et lisible.

La verrière jouera aussi un rôle d'identité architecturale forte : visible depuis les axes principaux, elle signalera la présence du pôle d'échanges et fédèrera l'ensemble des mobilités.

Le pôle d'échanges d'Aulnoye-Aymeries est ainsi bien plus qu'un aménagement technique : c'est une vision urbaine.

Patrick Cogno
Architecte
Studio NEMO



Des soutiens solides pour des mobilités durables

Le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) d'Aulnoye-Aymeries est **un projet de 2,6 millions d'euros** qui constitue une opération structurante pour le territoire, visant à améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'intermodalité des déplacements.

Un projet soutenu par l'Europe et l'Etat

Il s'inscrit dans les objectifs du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), au titre du programme 2021-2027, et plus précisément dans le cadre de la priorité 6 : « Améliorer l'usage des transports voyageurs dans une stratégie d'intermodalité, d'efficacité énergétique et de résilience face aux facteurs climatiques » et l'objectif spécifique RS02.8 visant à favoriser une mobilité urbaine multimodale durable, dans le cadre de la transition vers une économie à zéro émission nette de carbone. Grâce au programme Opérationnel FEDER 2021-2027, dont l'autorité de gestion a été assurée par la Région Hauts-de-France, cette opération a pu bénéficier **d'une subvention de 1 623 583 € soit presque 70 % du coût HT total. À noter, la participation spécifique de l'Etat dans le cadre du Fond national d'aménagement du territoire lié au PACTE SAT 2 pour la réussite Sambre Avesnois Thiérache à hauteur de 137 100 €.**

Le projet s'est également appuyé sur une coordination étroite entre **les services techniques de la ville d'Aulnoye-Aymeries et ceux de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre**, dans le cadre d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage. Cette articulation technique et administrative a permis d'intégrer, au sein du projet global, les travaux de mise à niveau des réseaux d'assainissement, de l'éclairage public et de la voirie. Grâce à ces conventions, les interventions ont pu être planifiées, suivies et exécutées de manière cohérente et dans les délais impartis, garantissant une compatibilité technique entre les infrastructures de mobilité et les travaux urbains.

Entreprises

Jean Lefebvre Nord – Aulnoye-Aymeries (lot 1) , Ets Tromont- Feignies (lot 2), Decovert Environnement – la Longueville (lot 3), BC Metalnord – Teteghem-Coudekerque village (lot 4).
Studio Nemo / Bruno Remoué & Associés / Iris Conseil / IBAT / ECR (Maîtrise d'œuvre)
Eiffage / Aisne application / Olivier / Cathelain / Abri+ / Diwio / Fiel Pavage / ID VERDE / Lalaux Sols / Cabinet Lévêque & Ninin / Socotec Construction / Bureau Veritas / Ineo / Lumiplan / Signasol / STNI / Imprimerie Roue / GRDF / Suez / Orange / ML communication.

Remerciements

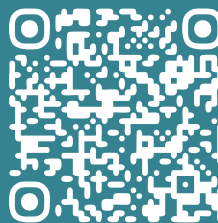
aux équipes du FEDER et de la Région Hauts-de-France, de l'État, du Département, de la CAMVS, de la ville d'Aulnoye-Aymeries, de Réussir en Sambre-Avesnois, de la SPL TISA, des Transports Couteaux, de la SNCF, de Gare et Connexions, du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, d'Enedis, ainsi qu'à l'association Égalité des Chances et de Sambre-Mobilités. Enfin, nos remerciements vont aux commerçants et riverains du chantier, qui ont fait preuve de patience, de compréhension et de coopération tout au long des travaux.







Retrouvez sur la
chaîne YouTube
l'ensemble
des vidéos du
Syndicat Mixte :



SAMBRE Mobilités

Imaginons ensemble les mobilités de demain !



Projet cofinancé par l'Union Européenne
avec le Fonds européen de développement
régional (FEDER) à hauteur de 1 623 583€



SYNDICAT MIXTE SAMBRE MOBILITÉS



4 avenue de la Gare - CS 10159 59 605 - Maubeuge Cedex

03 27 59 60 00

www.sambre-mobilites.fr

